

OUI À LA MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE (LFMG)

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'UDC, 17 OCTOBRE 2026

MICHAEL GÖTTE, CONSEILLER NATIONAL
UDC / CANTON DE SAINT-GALL
RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ
DE L'UDC SUISSE

INFO@MICHAELGOETTE.CH
WWW.MICHAELGOETTE.CH



SANS ADAPTATION, C'EST UN PILIER ESSENTIEL DE NOTRE SÉCURITÉ QUI RISQUE DE DISPARAÎTRE !

- Les délocalisations d'entreprises spécialisées à l'étranger sont déjà une réalité.
- Les start-up et les spin-off (IA, drones, cybersécurité, etc.) s'implantent directement à l'étranger.
- La Suisse, en tant que pôle de recherche, est menacée.

Entreprises	Produits	Évolution
Rheinmetall Air Defence AG	Canons antiaériens	Développement de la production en Italie
Systems Assembling SA	Composants électroniques	Suppressions d'emplois en Suisse et renforcement de la capacité de production au Portugal
SwissP Defence AG	Munitions de petit calibre	Suppressions d'emplois
Saltech AG	Munitions	Délocalisation de la production en Hongrie
Safran Vectronix AG	Appareils optiques	Réduction de l'horaire de travail (RHT)
Mercury Mission Systems International SA	Ordinateurs, puces électroniques et processeurs	Offres commerciales destinées au marché de l'UE désormais établies en Espagne plutôt qu'en Suisse
B&T AG	Armes de petit calibre	Ouverture d'un nouveau site de production en Allemagne
GDELS-Mowag GmbH	Véhicules blindés à roues	Ouverture d'un nouveau site de production en Allemagne
Auterion AG	Systèmes de commande pour drones et robots	Transfert du siège social aux États-Unis

...?

JUSQU'À 160 000 EMPLOIS SONT EN JEU !

Industrie de l'armement

CHF 2,3 mia

Valeur ajoutée

14 000

Emplois en équivalents plein temps
(EPT)

Ensemble de l'économie

CHF 35 mia

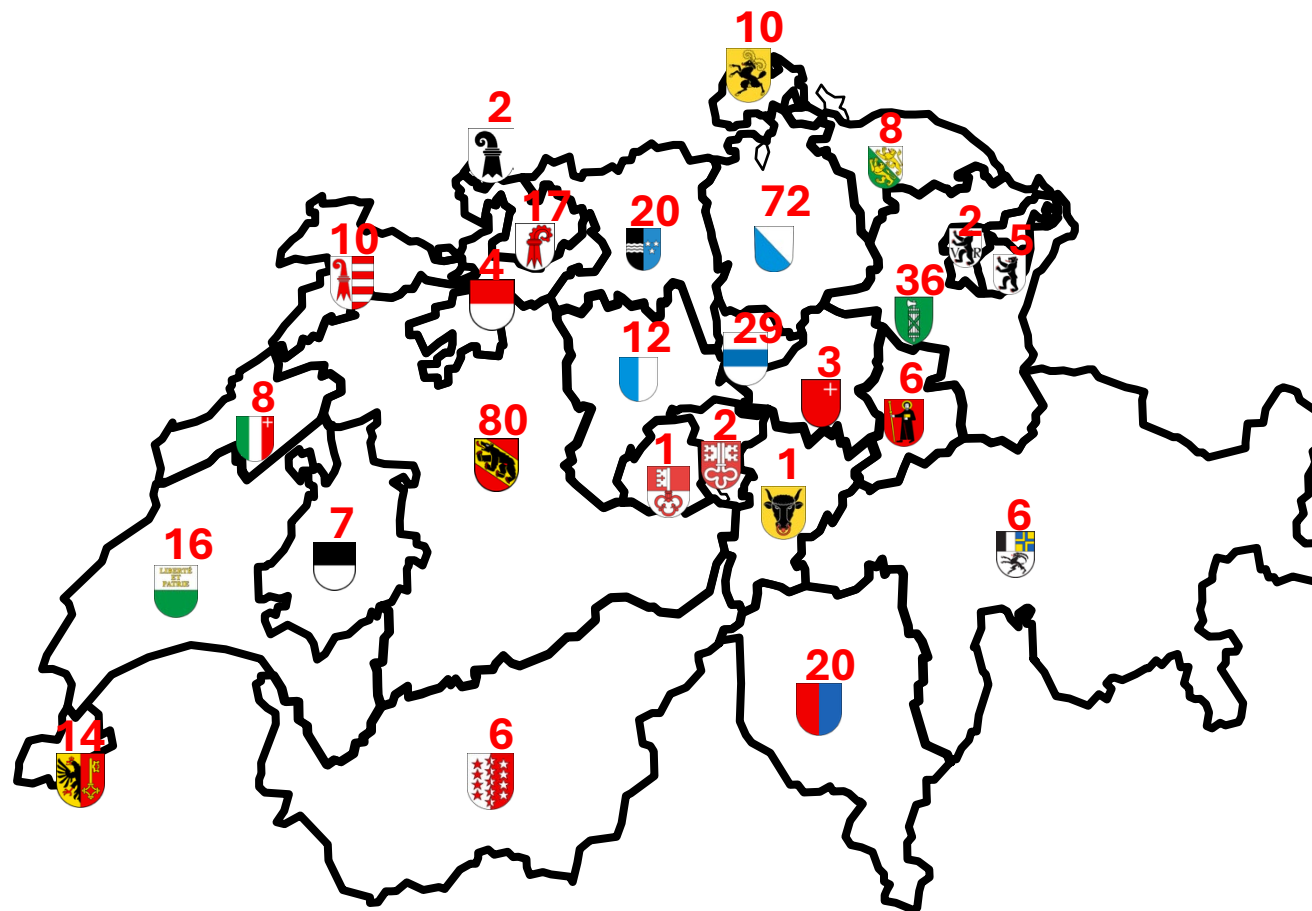
Valeur ajoutée

140 000-160 000

Emplois en équivalents plein temps
(EPT)



LES ENTREPRISES DE L'ARMEMENT ET DU SECTEUR DES BIENS À DOUBLE USAGE SONT RÉPARTIES DANS TOUTE LA SUISSE



LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE MET EN PÉRIL NOTRE SÉCURITÉ

- Pas d'industrie = **pas de capacité de défense**
- Pas d'industrie = **pas de capacité de dissuasion**
- Pas d'industrie = **forte dépendance de l'étranger**



Bild: GDELS Mowag

TROIS ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

1

Le Conseil fédéral fixe désormais les règles d'exportation au moment de l'achat, et non plus au moment où un conflit éclate.

2

La réexportation de matériel acheté en Suisse est en principe autorisée.

3

La livraison de matériel de guerre aux États partenaires reste possible même en cas de conflit armé.

LE NOUVEAU DROIT DE VETO DU CONSEIL FÉDÉRAL EN DÉTAIL

- Le Conseil fédéral peut déroger aux nouvelles dispositions mentionnées au moment de l'achat **pour des raisons de politique étrangère, de politique de sécurité ou de neutralité.**
- Le Conseil fédéral peut restreindre la réexportation ou interdire la livraison de matériel de guerre (par exemple : l'Allemagne ne peut réexporter des filets de camouflage qu'après cinq ans).

LES CRITÈRES STRICTS EN MATIÈRE D'EXPORTATION RESTENT EN VIGUEUR

Les entreprises suisses ne peuvent en principe pas exporter de matériel de guerre lorsque...

- un pays viole gravement et systématiquement les droits de l'homme ;
- le matériel risque d'être utilisé contre la population civile ;
- il existe un risque de réexportation non souhaitée ;
- des États non partenaires sont impliqués dans des conflits internes ou internationaux.

**REJOIGNEZ LE COMITÉ
DE SOUTIEN !**



**MERCI BEAUCOUP POUR
VOTRE ATTENTION !**

MICHAEL GÖTTE, CONSEILLER NATIONAL
UDC / CANTON DE SAINT-GALL
RESPONSABLE DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ
DE L'UDC SUISSE

INFO@MICHAELGOETTE.CH
WWW.MICHAELGOETTE.CH

MICHAEL
GÖTTE

